

PASSAGE DE LA CHARENTE INFÉRIEURE A LA CHARENTE MARITIME

Pour les philatélistes le changement de nom de département est une source de recherches et une chance car il y a peu de départements qui en aient fait l'objet.

L'Assemblée Constituante décide le 20 Janvier 1790 que :
« l'Aunis et la Saintonge seront réunis pour former un seul département qui prendra le nom de Charente- Inférieure. »

En 1810, Napoléon 1er fixe le siège de la préfecture à La Rochelle.

La loi du 4 Septembre 1941 (J.O. du 4/10/41) change le nom du département en Charente- Maritime.

Une circulaire du ministère des P.T.T.en date du 5 Décembre 1941 fixe les modalités de changement des timbres à date et tampons de service.

Il n'est pas connu de texte imposant une date butoir pour la mise en service des nouveaux timbres à date avec l'appellation Charente-Maritime. L'application des textes a varié selon les bureaux.

La première empreinte connue avec mention Charente-Maritime est apposée sur une enveloppe à caractère philatélique (souvenir, premier jour, ... ?) puis sans adresse, datée du 22 Avril 1942 au bureau de Courcoury (Ref les timbres à date de Ch.-Maritime par J.R.Pain)



Pour un petit bureau de recette– distribution comme celui de l’Ile d’Aix (161 habitants au recensement de 1936, 151 habitants au recensement de 1946, source INSEE) la meilleure date actuelle est le 22 Mai 1942. Peut mieux faire, peut-être ...

Article proposé par :

Mr LOËDEC Raymond